

# Actes du Symposium 2008 « L'éthique dans le football »



**aists**

Académie Internationale des Sciences et  
Techniques du Sport  
Parc Scientifique PSE-C  
CH-1015 Lausanne  
[info@aists.org](mailto:info@aists.org)

Musée Olympique

28 avril 2008

## Avant-propos

*Dr. méd Jacques Cornuz, Président du comité d'éthique du FC Lausanne-Sport*

Football, langage universel, jeu pratiqué par des millions d'enfants, de jeunes et de moins jeunes dans de nombreuses régions du globe...

Football, sport parfois corrompu, attisant la violence urbaine et le racisme, gangréné par des enjeux mercantiles...

Face à ce constat, faut-il (se) désespérer, sous prétexte que ce sport, précisément à cause de son universalité, est le miroir de la société? Faut-il, au contraire, réagir et rappeler que, fondamentalement, le football est une activité humaine qui peut, et doit, concilier esprit de compétition et respect de règles éthiques?

Un groupe de personnes, venant du monde du football (comité d'éthique du FC Lausanne-Sport), du management du sport (Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport - AISTS, Lausanne) et des autorités publiques en charge de la promotion et de la gestion du sport populaire et d'élite (Services des sports de la Ville de Lausanne et du canton de Vaud), a décidé de réunir experts, décideurs et acteurs du terrain afin d'aborder le thème "Le football et l'éthique".

Les objectifs de la journée ont été de :

- Servir de plateforme d'échanges et de transfert de connaissances entre tous les milieux
- Sensibiliser les acteurs du football sur l'importance de respecter les valeurs éthiques du sport en général.
- Lancer à moyen terme la « déclaration de Lausanne »

## Partenaires :



# Synthèse des conférences plénières

**« Ethique et football, est-ce compatible ? »**

Prof. Denis Müller, Professeur d'éthique, Université de Lausanne

**« Le traitement juridique des comportements contraires à l'éthique »**

M. Jacques Antenen, Juge d'instruction du canton de Vaud, Délégué UEFA

**« Les footballeurs et la gestion des tentations »**

M. Claude Ryf, Entraîneur de l'équipe nationale de moins de 18 ans

**« A la veille de l'Euro 2008, quelle place pour l'éthique à l'UEFA ? »**

M. William Gaillard, Porte parole de l'UEFA

**« Quelle contribution des arbitres au-delà du coup de sifflet ? »**

M. Yvan Cornu, Responsable de l'unité des arbitres de l'UEFA

## Ethique et football, est-ce compatible ?

*Prof. Denis Müller, Professeur d'éthique à l'Université de Lausanne*

Selon Denis Müller, **l'éthique dans le football est une éthique de terrain**, nourrie notamment par les scandales qui ont éclaboussé le sport professionnel ces dernières années, à l'instar de la réflexion autour de la bioéthique, conséquence directe des problèmes qui ont frappé le monde de la recherche médicale. Cette éthique s'inscrit donc dans sa temporalité. **Il convient de différencier les règles constitutives** de la pratique du football, dont certaines ont une dimension éthique, **des règles techniques** qui, elles, n'ont rien à voir avec l'éthique.

La complexité des règles du football rend leur interprétation parfois difficile et implique donc une certaine marge d'interprétation dans leur application. **Il y a donc une part de subjectivité dans l'application des règles.**

**Le fair-play dans le football est un mythe nécessaire.** C'est un idéal qu'il faut viser, même si celui n'est jamais atteint.

La pratique du football s'inscrit dans une éthique sociale indépendante de l'éthique du football. On peut donc parler de responsabilité sociale du footballeur. Plusieurs fédérations et clubs l'ont d'ailleurs compris et se sont lancés dans le « business sociétal ».

Pour Denis Müller, il est primordial de renforcer la formation éthique au niveau des joueurs, des entraîneurs et du public.

*Le Football, ses Dieux et ses Démons, Denis MÜLLER, Labor et Fides, Genève, 2008*

## Traitement juridique des comportements contraires à l'éthique

*Jacques Antenen, Juge d'instruction du canton de Vaud, Délégué UEFA*

Jacques Antenen explique que le monde du football dispose de plusieurs instruments juridiques et disciplinaires. Selon lui, **il faut différencier le droit pénal ordinaire du règlement des associations.** Dans ce dernier cas, on accepte de se soumettre volontairement aux sanctions des associations. Il s'agit donc d'engagements non-contraignants, car volontaires. Cependant, la mise en œuvre est ardue car les sanctions imposées sont souvent discutées, voire contestées par les sportifs ou les clubs concernés.

Il y a eu, ces dernières années, une nette modification du paysage juridique : **de la règle éthique, on est passé à une infraction dans le droit pénal** comme l'illustre les sanctions en cas de dopage ou de propos racistes. Ceci est la conséquence du fait que l'engagement non-contraignant n'était plus suffisant.

Ce système répressif a évidemment des limites : difficulté de la preuve, sanctions n'atteignant pas toujours le but (ex. des amendes parfois dérisoires pour des footballeurs très payés). **La répression ne résout malheureusement pas le problème de fond** et ne provoque pas toujours une prise de conscience salutaire des vrais enjeux éthiques.

## Les footballeurs et la gestion des tentations

*Claude Ryf, Entraîneur de l'équipe nationale des moins de 18 ans.*

Pour Claude Ryf, **l'entraîneur moderne doit, non seulement être un excellent coach et tacticien, mais également faire preuve de psychologie et d'humanisme.** Il doit prendre en compte les caractéristiques humaines du sportif, à savoir qu'un footballeur est généralement extraverti, social, énergique, sensible à l'altération de l'image de soi, tolérant aux frustrations, mais parfois fragile sur le plan psychologique avec la nécessité d'être régulièrement rassuré.

**La priorité est de respecter la personnalité du joueur, petit ou grand !**

Les tentations sont multiples (simuler la faute, accabler l'arbitre, manipuler le public, ne penser qu'à soi-même, etc..). L'entraîneur a donc également un rôle de canalisateur pour éviter que ces tentations ne se réalisent.

**Les jeunes footballeurs d'élite sont les joueurs les plus chargés sur le plan intellectuel et physique.** Ils partagent leur vie entre entraînements et études et n'ont quasiment pas de temps libre.

Un code de conduite est utile afin de montrer **qu'en cas de comportement inapproprié, c'est une atteinte, non seulement à la personne, mais surtout à l'ensemble du groupe.**

Enfin, chez les jeunes footballeurs, il ne faut pas hésiter à développer une culture de la gestion des émotions (y compris la gestion du stress).

## Quelle place pour l'éthique à l'UEFA ?

*William Gaillard, Porte-parole de l'UEFA*

Le football est l'une des portes d'entrée vers l'intégration sociale, vers l'acceptation de l'autre, comme l'explique William Gaillard. Le football permet de côtoyer sur les terrains de nombreux milieux sociaux et de faire connaissance avec d'autres cultures. A ce sujet, la volonté de l'UEFA d'intégrer la communauté Rom dans le championnat de football roumain en est un parfait exemple.

**Le football est souvent la première victime des dérives de la société.** De part son extrême popularité, il est en première ligne lorsqu'il s'agit de trouver un bouc-émissaire à un problème de société.

L'UEFA a décidé de lancer, à l'occasion de l'UEFA EURO 2008™ un programme pour le RESPECT. Cette campagne de sensibilisation vise le respect du jeu et de l'adversaire en renforçant la lutte contre le racisme, l'homophobie et la violence. Durant l'UEFA EURO 2008™, l'UEFA a également soutenu divers projets sociaux. Ainsi, l'UEFA s'est engagée à verser à la Croix-Rouge un certain montant par but marqué durant la compétition.

**Pour poursuivre la réflexion :**

Programme Respect de l'UEFA :

<http://fr.uefa.com/magazine/news/kind=16777216/newsid=672359.html>

## Quelle contribution des arbitres au-delà du coup de sifflet ?

*Yvan Cornu, Responsable de l'unité des arbitres de l'UEFA*

Pour Yvan Cornu, il convient de relever **l'importance de l'arbitre en amont du jeu lui-même**, à savoir son intégrité, sa neutralité et son impartialité.

La décision de l'arbitre est souvent subjective, car il y a une marge d'interprétation des lois du football. Il s'agit donc de **faire prendre conscience de la difficulté de la tâche** et d'avoir de l'empathie pour les arbitres.

Les arbitres ne doivent pas faire la politique de l'hérisson, mais, au contraire, rappeler **qu'ils sont au service du jeu et non pas au service de la victoire**.

Les principales qualités d'un arbitre sont :

- La prise de décision rapide
- La connaissance des codes
- La gestion des conflits
- Une capacité à être proactif sur les comportements en suscitant le dialogue avec les joueurs.

Il est important de favoriser la protection de l'arbitre. Une des manières serait de **favoriser la rencontre entre les joueurs et les arbitres**. En d'autres termes, de mieux se connaître afin d'éviter que l'arbitre soit un bouc-émissaire facile.

**Pour poursuivre la réflexion :**

Page de l'unité d'arbitrage à l'UEFA

<http://fr.uefa.com/uefa/keytopics/kind=524288/index.html>

# Synthèse des ateliers

**Synthèse réalisée par les candidats 2008 du Master in Sport Administration and Technology de l'AISTS**

Mme Julie Parker, M. Benjamin Cohen, M. Xavier Dafflon, M. Olivier Delapierre

## **Animation des ateliers :**

- M. Alexandre Comisetti, Ancien joueur international suisse
- Dr. méd. Jacques Cornuz, Président du comité d'éthique du FC Lausanne-Sport
- Mme Pâquerette Girard-Zappelli, Représentante de la Commission d'éthique du CIO
- M. Pablo Iglesias, Responsable technique de l'ACVF
- M. Edmond Isoz, Directeur de la Swiss Football League
- Mme Magali Louis, Coordinatrice des contrôles en compétition à l'UCI
- M. Philippe Martinet, Député, Membre du comité d'éthique du FC Lausanne-Sport
- Prof. Fabien Ohl, Directeur et Professeur à l'ISSEP
- M. Michel Pralong, Délégué UEFA – Commissaire & Officier de Sécurité pour la FIFA
- M. Martial Saugy, Directeur du Laboratoire suisse d'analyse du dopage
- Dr. Claude Stricker, Directeur de l'AISTS
- Prof. Piermarco Zen-Ruffinen, Professeur en droit du sport à l'Université de Neuchâtel

## Comment développer, implémenter et faire respecter une charte ?

Atelier animé par Jacques Cornuz, Piermarco Zen-Ruffinen, Jacques Antenen

Les chartes d'éthique ne sont pas spécifiques au monde du sport. Des organisations internationales, des gouvernements, des entreprises, des universités ou encore des centres hospitaliers en ont déjà mises en place. Il y a donc une base sur laquelle on peut se reposer.

Une charte est complémentaire aux autres codes et lois.

### Quels acteurs pour le développement d'une charte ?

Les sportifs eux-mêmes sont les premiers concernés par une charte pour qu'ils prennent connaissance des comportements à éviter. Les dirigeants, l'entourage du club (entraîneurs, staff technique et médical), voire les parents de juniors, devraient être inclus dans le développement de la charte.

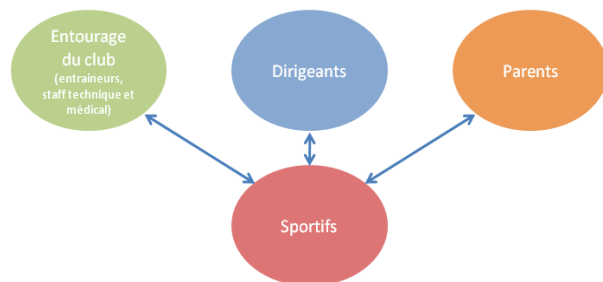


Figure 1 : Acteurs partie prenante dans le développement d'une charte d'un club

Tous les participants à l'atelier s'accordent à dire que les fédérations nationales et associations régionales ont un rôle clé à jouer

dans l'harmonisation des principes d'éthique. Elles devraient offrir des chartes d'éthiques que les clubs pourraient adapter à leurs propres besoins. M. Zen-Ruffinen avait proposé en 2004 à l'Association Suisse de Football une charte d'éthique du football suisse en 6 points. Bien que beaucoup y furent favorables, elle n'a pas été appliquée en raison de questions plus importantes à traiter.

Plusieurs participants ont relevé qu'il existe déjà des chartes dans certains clubs. Quelle pertinence ont-elles si elles ne sont pas toujours respectées que ce soit par les joueurs, les parents ou les coaches ? Une charte peut-elle être contraignante ? Formellement non, mais sa « forme », son acceptation, peuvent être telles qu'un comportement contraire à celle-ci peut signifier des sanctions, certes non juridiques, donc formellement non contraignantes, mais symboliquement sévères.

### Quels incitatifs concrets pour le respect des chartes ?

- *Sanctions internes.* Par exemple une non-sélection d'un joueur. Le rôle de l'entraîneur est primordial dans cet exemple. Il devrait oser se priver d'un joueur clé de son équipe.
- *Publication éventuelle des sanctions* pour que tout le monde soit au courant.
- *Actions participatives* (par exemple pour valoriser le rôle-clé de l'arbitre où les joueurs, coaches ou même les parents deviennent arbitres d'un jour).



- *Récompenses par un prix fair-play*, notamment pour qu'il y ait un suivi positif.

Tout le monde s'accorde à dire qu'une **adhésion**, qu'un **processus participatif** de tous les acteurs sont essentiels pour qu'une charte soit utile et appliquée. Il est également primordial que les acteurs comprennent les principes d'une charte. Ce ne doit pas juste être un papier que l'on signe en vitesse. **Une charte sera respectée seulement si elle est expliquée et comprise.**

En conclusion, une charte devrait être **appliquée à tous les échelons des clubs de football**, de sorte que les juniors puissent acquérir une conscience éthique qui perdurerait. Pour que la charte ait une valeur, il faut, idéalement, un comité d'éthique qui veille à son respect, qui prévoit des mécanismes de valorisation et qui favorise une prise de conscience collective, de sorte que le respect de l'éthique soit un effort commun.

#### *Pour poursuivre la réflexion :*

*Charte d'éthique de Swiss Olympic :*

<http://www.spiritofsport.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-2703/>

## Quels incitatifs sportifs et financiers pour un comportement éthique ?

*Atelier animé par Philippe Martinet, Pablo Iglesias, Alexandre Comisetti*

Il convient en premier lieu de différencier le sport professionnel et le sport amateur. Il y a donc une problématique différente avec des solutions différentes.

### *Sport amateur...*

Quelques incitatifs sportifs pour favoriser un comportement éthique dans le football amateur ont été avancés :

- *L'auto-arbitrage des joueurs* tel que pratiqué dans les préaux des écoles.
- *Attribuer des arbitres exclusivement à un groupe de championnat.* Les joueurs et l'arbitre se connaîtraient mieux. Cela pourrait favoriser la communication et la compréhension entre les protagonistes.
- *Un classement fair-play.* Le premier de ce classement se verrait attribuer des points en plus alors que le dernier s'en verrait retrancher. L'UEFA, par exemple, offre chaque année une place supplémentaire en Coupe UEFA pour ses 3 associations nationales les plus respectueuses du fair-play.

Le rôle éducatif du football est extrêmement important dans notre société actuelle. L'entraîneur d'une équipe de juniors a très souvent un rôle qui dépasse largement la simple notion de coaching. Il n'est pas rare que ce dernier porte les casquettes d'éducateur, de psychologue, de parent et de

coach. Le sport crée d'abord des adultes avant de former des athlètes d'élite. L'entraîneur-éducateur a donc une grande part de responsabilité sur l'avenir de ses jeunes.

Le rôle éducatif du football a un coût. Celui-ci passe par l'apport des collectivités publiques à leurs clubs afin d'assurer la formation et de favoriser l'intégration de jeunes en difficulté par le plan sportif. Les associations internationales telles que l'UEFA ou la FIFA participent également financièrement à travers les mannes dégagées par l'organisation d'évènements internationaux (Euro, Coupe du Monde) et réinvesties dans le football de base dans tous les pays.

### *... et sport professionnel*

Dans le sport professionnel, tous les participants à l'atelier s'accordent à dire que la seule mesure efficace pour lutter contre des comportements inadaptés est de toucher au porte-monnaie. Les sponsors sont sensibles à l'image et aux valeurs véhiculées par les clubs qu'elles supportent financièrement. Les sponsors ont donc tout intérêt à s'impliquer activement dans la politique d'éthique du club.

Les instances dirigeantes peuvent également influencer sur l'aspect financier. L'Union Cycliste Internationale, par exemple, a fait signer à chaque coureur professionnel un contrat qui prévoit des sanctions financières en cas de contrôle anti-dopage positif.

Une autre problématique liée au sport professionnel concerne les agents de joueurs. Ceux-ci rentrent de plus en plus tôt dans la vie

des jeunes sportifs avec, quelques fois, des intentions pas forcément louables pour leurs joueurs de 15 ans. Les clubs formateurs devraient être incités à fidéliser le jeune joueur en lui offrant, par exemple, plus de temps de jeu et surtout, en créant un lien fort, une fierté de porter les couleurs du club formateur.

En conclusion, il faut faire attention à ce que toutes les entités du monde du sport se mobilisent. Tous les sports et tous les acteurs doivent travailler de concert sur le plan éducatif en complément de la famille et de l'école.

## Le football peut-il apprendre des autres sports ?

*Atelier animé par Magali Louis, Pâquerette Girard-Zappelli, Martial Saugy, Claude Stricker*

Bien que le football occupe une place privilégiée dans la société (popularité, universalité, véritable reflet de la société), il peut néanmoins, pour mériter cette place, apprendre de la façon dont d'autres sports se sont organisés en tant que construction socioculturelle.

De nombreuses organisations sportives ont mis en place des commissions éthiques qui font évoluer et respecter les codes éthiques.

### *L'exemple de l'UCI*

L'Union Cyclisme Internationale (UCI) promeut l'éthique sportive de façon exemplaire en luttant activement contre le dopage pour garantir la santé des coureurs, l'équité et l'intégrité sportive. Le code éthique de l'UCI porte notamment sur la dignité humaine, la non-discrimination, le fair-play, la neutralité politique, la priorité aux intérêts du sport et des athlètes par rapport aux intérêts financiers. Ainsi, les équipes recevant une licence ProTour doivent respecter le code éthique de l'UCI et signer un code de conduite traitant des règles d'équité sportive, des règles de l'UCI, du règlement sur la santé des coureurs et du règlement anti-dopage de l'UCI.

### *L'exemple du CIO*

Pour lutter contre les scandales éthiques dans le mouvement olympique, le CIO a créé une commission d'éthique et a participé activement au lancement de l'Agence

mondiale Antidopage (AMA). La commission d'éthique du CIO, composée de 9 membres, se veut indépendante et neutre. Elle est le garant des principes éthiques du Mouvement olympique, tels que précisés dans la Charte olympique et le Code d'éthique. Ce dernier se veut large dans sa portée, indépendant, universel et dynamique, applicable à tous les sports, à toutes les cultures, et en tout temps. Ce code n'a pas de valeur juridique contraignante, mais a une valeur fondamentale et consultative, recommandant les autres organisations sportives à prendre leurs responsabilités et à appliquer/adapter le Code Ethique du CIO selon leurs propres besoins/caractéristiques.

L'AMA permet déjà d'organiser une lutte commune contre le dopage, alors pourquoi ne pas lier les "forces" des organisations sportives entre elles pour lutter en commun efficacement en vue d'une meilleure éthique générale ?

Les organisations sportives peuvent apprendre les unes des autres, assurément, et leur collaboration ne pourra qu'être bénéfique à l'éthique en général, pour que les bonnes idées deviennent les bonnes pratiques appliquées au quotidien.

### **Pour poursuivre la réflexion :**

- [www.wada-ama.org/rtecontent/document/code\\_v3\\_fr.pdf](http://www.wada-ama.org/rtecontent/document/code_v3_fr.pdf)
- [www.uci.ch/templates/UCI/UCI5/layout.asp?MenuId=MTI2NDA](http://www.uci.ch/templates/UCI/UCI5/layout.asp?MenuId=MTI2NDA)
- [http://www.olympic.org/fr/organisation/commissions/ethics/index\\_fr.asp](http://www.olympic.org/fr/organisation/commissions/ethics/index_fr.asp)

## La violence dans les stades de football, comment l'éradiquer ?

Atelier animé par Fabien Ohi, Michel Pralong, Edmond Isoz

La violence est, depuis longtemps, présente sur les terrains de football mais sa forme a évolué dans le temps. Elle ne se limite plus uniquement à sa forme physique, mais se décline également sous des formes morales et psychologiques telles que le racisme, l'homophobie ou l'exclusion. Différentes études ont révélé que les hooligans étaient principalement des personnes de sexe masculin issues d'un milieu socio-éducatif défavorisé, à la dimension identitaire marquée.

### Comment lutter contre la violence à l'intérieur des stades ?

Les moyens suivants peuvent être mis en place pour limiter la violence à l'intérieur des stades :

- *Contrôle d'accès au stade.* Ceux-ci sont plus ou moins stricts suivants les pays. Des systèmes de reconnaissance biométrique ont été envisagés mais leur coût (environ 500'000 CHF par stade) reste trop élevé pour la grande majorité des clubs.
- *Gestion de la billetterie.* En plaçant les supporters de façon intelligente, en évitant que les supporters de deux clubs à risque se rencontrent avant, pendant et après le match.

- *Contrôle de la vente d'alcool.* En interdisant par exemple la vente d'alcool dans les stades ou en refusant l'entrée à des supporters en état d'ébriété. Mais comment définir si un supporter est suffisamment éméché pour représenter une menace? Les clubs se privent également de nombreuses rentrées financières en supprimant la vente d'alcool dans et aux alentours du stade.
- *Présence policière.* Les services de sécurité doivent-ils se montrer au risque d'exacerber la violence des supporters ou doivent-ils, au contraire, se montrer discrets ?

### La sécurité mais à quel prix ?

Assurer la sécurité dans les stades est extrêmement onéreux pour les clubs. Surtout que le système de sécurité mise en place ne l'est que pour une faible minorité. Tous les acteurs (clubs, fédérations, police, pouvoirs publics) doivent travailler en commun pour tenter de limiter les phénomènes de violence dans et hors des stades. En Suisse, il est cependant difficile de mettre en place des règles sur la sécurité dans le football en raison de la présence dans le système fédéraliste de 26 organisations de polices différentes.

Il est fort probable qu'à l'avenir les problèmes de violence se déplaceront de l'intérieur vers l'extérieur des enceintes sportives. Dès lors, qui payera en cas de débordements et de dégâts matériels ? Dans la législation actuelle, le club recevant est responsable en cas de problèmes dans le stade alors que les

problèmes à l'extérieur sont sous la responsabilité des pouvoirs publics.

Pour M. Pralong, un stade de football est une bombe avec pleins de petits détonateurs. Le stade est un exutoire pour certains spectateurs qui utilise le match du dimanche pour sortir les frustrations de la semaine.

C'est pourquoi l'attitude des acteurs (joueurs, arbitres) est importante pour éviter d'exciter la foule et de déclencher ces détonateurs.

### *Le rôle des médias*

Les médias jouent un rôle important dans les phénomènes de violence. La rubrique sportive de nombreux médias a évolué vers le sensationnel ce qui a pour effet d'alimenter le système. Les hooligans recherchent une certaine forme de célébrité, une quête identitaire à travers une présence dans les colonnes des médias. Certaines télévisions n'hésitent pas à diffuser des interviews de supporters cagoulés ce qui donne encore plus d'importance aux fauteurs de troubles.

Les bandes hooligans maîtrisent parfaitement les nouvelles technologies. Les insultes et les

provocations sont légion sur les forums Internet. Cela a pour effet de faire monter la tension entre les groupes rivaux bien avant le coup d'envoi du match. Internet et les téléphones portables ont également permis de faciliter l'organisation à l'intérieur des bandes de hooligans.

Il est illusoire de vouloir complètement éradiquer la violence. Il convient donc de la réguler en favorisant une libération contrôlée des émotions. Dans ce cadre là, il est très important de respecter le rituel des supporters. Une option consisterait à utiliser d'anciens hooligans (les « grands frères ») pour canaliser les groupes de supporters potentiellement violents.

### *Pour poursuivre la réflexion :*

*Lutte contre le hooliganisme, création d'une base juridique :*

<http://www.ejpd.admin.ch/ejpd/fr/home/dokumentation/mi/2007/2007-01-170.html>

## Conclusion

*Dr. Claude Stricker, Directeur de l'AISTS*

Les objectifs de cette première édition étaient de servir de plateforme d'échanges et de transfert de connaissances entre tous les milieux, de sensibiliser les acteurs du football sur l'importance de respecter les valeurs éthiques du sport en général et de lancer à moyen terme la « déclaration de Lausanne ».

La diversité des orateurs et des participants aux tables rondes a permis d'atteindre le premier objectif. L'ensemble des « parties » concernées, joueurs, médias, dirigeants, entraîneurs, arbitres, instances gouvernantes, instances juridiques, milieux universitaires, ont apporté leur contribution respective au sujet relativement large de l'éthique. Malheureusement les acteurs principaux, ceux qui « constituent » réellement les racines du football, soit les clubs, n'étaient que peu représentés. Une prochaine édition devra par conséquent s'assurer que les clubs soient plus nombreux, que leurs entraîneurs et membres de comité viennent aussi partager leur point de vue d'acteurs du terrain. Une plus large place devra être faite aussi à la jeunesse et aux joueurs.

Le comité d'organisation du Symposium garde en point de mire le troisième objectif, soit à moyen terme l'établissement d'une « déclaration de Lausanne », favorisant un football respectueux des règles éthiques. Cette déclaration bénéficiera des connaissances pratiques et théoriques développées grâce à cette plateforme d'échanges dont la prochaine édition aura lieu au début de l'année 2009.

## Comité d'organisation du Symposium :

- Dr. méd. Jacques Cornuz, Président du comité d'éthique du FC Lausanne-Sport
- M. Georges-André Carrel, Directeur du Service des Sports de l'UNIL et de l'EPFL
- M. Nicolas Imhof, Chef du Service de l'éducation physique et du sport, Etat de Vaud
- M. Patrice Iseli, Chef du Service des sports de la Ville de Lausanne
- M. Philippe Martinet, Député, Membre du comité d'éthique du FC Lausanne-Sport
- Dr. Claude Stricker, Directeur de l'Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport
- M. Paul-Henri Rey, Collaborateur à l'Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport

## Participants au Symposium

– AELLEN	Jean	– MARTINET	Philippe
– ANTENEN	Jacques	– MULLER	Denis
– BLANC	Dominique	– OHL	Fabien
– BOHLI	Raphael	– PARIETTI	Marcel
– BOTFIELD	Christophe	– PARKER	Julie
– BOUSIGUE	Amandine	– PERROUD	Jean-Claude
– BUENO CARVAJAL	Paola	– PIRKER	Michel
– CARREL	Georges-André	– PRALONG	Roger
– COHEN	Benjamin	– PRALONG	Michel
– COMISETTI	Alexandre	– REIST	Emilie
– CORBAZ	Benjamin	– REY	Paul-Henri
– CORNU	Yvan	– RICHARD	Blaise
– CORNUZ	Frédéric	– RIGOZZI	Antonio
– CORNUZ	Jacques	– RIVIER	Laurent
– DAFFLON	Xavier	– ROTH	Steve
– DANICS	Dora	– ROZWADOWSKA	Wanda
– DELAPIERRE	Olivier	– RYF	Claude
– DOLF	Matt	– SAUGY	Martial
– ETTER	Florian	– SCHEIDEGGER	Gérard
– FLORES MARTINEZ	Reyna Marely	– SCHOPPER	Sylvie
– FOGGIATTO	Sébastien	– SIERRO	Serge
– FRITSCHÉ	Max	– STRICKER	Claude
– GAILLARD	William	– STRICKER	Jérémie
– GEBISDORF	Marion	– TUDISCO	Marc-André
– GERBER	Jean-Marc	– VELASQUEZ	José Alberto
– GESSLER	Monika	– VUILLEUMIER	Marc
– GIRARD-ZAPPELLI	Pâquerette	– WENGER	Urban
– GOLAY	Michel	– ZAPPELLI	Pierre
– GROSS	Karin	– ZEHR	Ana
– HILLEBRANDT	Julia	– ZEN-RUFFINEN	Piermarco
– IGLESIAS	Pablo		
– IMHOF	Nicolas		
– ISELI	Patrice		
– ISOZ	Edmond		
– KELLER	Alexander		
– KUEHNI	Sandra		
– LOUIS	Magali		
– LUTZELSCHWAB	Julien		
– MAGKLI	Eleni		
– MAHER	Catherine		
– MARTIN	Jean		

### Impressum :

**Rédaction :** Paul-Henri Rey, AISTS

### Informations complémentaires :

Académie Internationale des Sciences et Techniques  
du Sport (AISTS)  
Parc Scientifique PSE-C  
1015 Lausanne  
Tel : +41 21 693 85 93  
info@aists.org  
www.ethique-foot.ch

**Copyright :** © 2008 - AISTS